

Nombre de Membres du Bureau : 17

Séance du 24 février 2022

Nombre de Membres présents : 15

L'an deux mille vingt deux et le 24 février à 16 heures 00

Qui ont pris part à la délibération : 15

le bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à YEVRE-LE-CHATEL sous la Présidence de Madame Monique BEVIERE

Objet de la délibération :

Etaient présents : Mesdames BEVIERE, CHARVIN, DAUVILLIERS, LEVEQUE, LEVY, PAILLOUX, Messieurs BOURGEOIS, BRISSON, BRUNEAU, COULON, GAURAT, GUERINET, PICAULT, POINCLOUX, ROUSSEAU

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Excusés : Messieurs BARJONET, BERTHELOT

Date de la Convocation :

2 février 2022

Envoyé en préfecture le 28/02/2022

Reçu en préfecture le 28/02/2022

Affiché le

SLO

ID : 045-200079903-20220224-DELIB22022-DE

Le Bureau du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais,

Vu la délibération n°15/2020 du Comité syndical en date du 21 septembre 2020, donnant délégation de pouvoirs au Bureau du PETR et à la Présidente,

Entendu l'exposé de la Présidente sur les besoins en trésorerie notamment dans le cadre du SAGE,

DÉCIDE

Article 1 : d'ouvrir auprès de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Centre, une ligne de trésorerie pour un montant de 300 000 € dans les conditions ci-après définies :

- Durée : 12 mois
- Type de taux : variable (post-compté)
- Index de référence : EURIBOR 3 MOIS MOYENNE 1 MOIS + marge (à titre indicatif en mars 2021 : - 0.538 % (flooré à 0%))
- Marge bancaire en sus de l'index de références : 0,60 %
- Base de calcul des intérêts : 360 jours
- Commission initiale de réservation : 300 €
- Facturation des intérêts : trimestrielle à la fin de chaque trimestre civil
- Frais de dossier : 0 €
- Commission de non utilisation : néant.

Article 2 : d'autoriser la Présidente à signer le contrat correspondant, à procéder, ultérieurement, sans autre délibération et à sa seule initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et à lui donner tout pouvoir à cet égard.

Certifié conforme au registre des délibérations,

La Présidente,



Monique BEVIERE